[COMMUNE], le 3 octobre 2021

Bonjour (Monsieur, Madame, nom de la personne responsable au niveau communal),

Dans de nombreuses localités wallonnes, des citoyens et citoyennes consacrent du temps à ramasser des déchets abandonnés par d’autres personnes. C’est une belle dynamique qui s’est mise en place entre les citoyens, le secteur associatif (par exemple l’ASBL Wallonie Plus Propre - [Be WaPP](https://www.bewapp.be/)) et les autorités (inter-)communales qui se chargent de ramasser les sacs remplis par les bénévoles.

Nous trouvons ces démarches citoyennes louables et productives **et nous voulons, en tant que citoyens et citoyennes chrétiens, nous y associer concrètement par notre action de ramassage.**

**Mais il nous semble capital d’attirer votre attention sur le fait qu’au-delà de nettoyer la nature, nous voulons avant tout dénoncer sa dégradation et vous rappeler le rôle des services publics dans la gestion des biens communs dont l’environnement fait partie.** Nous ne voulons pas nous substituer aux services publics qui remplissent ces mêmes tâches, de façon plus importante. Les initiatives citoyennes de ce type sont ponctuelles et doivent le rester.

Nous craignons la diminution des moyens accordés aux services publics pour ce type de missions. Il serait dommage que ceux-ci se reposent sur le travail effectué par les citoyens et que soient réduits les effectifs communaux nécessaires à la lutte contre les dépôts sauvages et les pollutions de plus large ampleur.

Au contraire, nous souhaitons vous encourager à prendre des mesures fermes pour protéger notre environnement.

Dès lors nous vous demandons :

* de nous indiquer les mesures en amont de cette pollution : mettre en place des consignes pour les canettes, réduire l’utilisation des emballages à usage unique (par exemple dans la restauration rapide), etc.
* de favoriser la coordination des actions avec les citoyens pour définir ensemble des politiques environnementales, notamment au niveau de la prévention de dépôts sauvages, plutôt que de cantonner les citoyens au ramassage des détritus. Par exemple, il pourrait s’agir de mener une réflexion, en y associant des citoyens, sur les causes des dépôts sauvages d’immondices, afin d’y trouver des réponses concrètes (éducation, coût des poubelles, etc.)
* de maintenir un service public de qualité, garant d’un environnement sain. Cela requiert des moyens en personnel et en matériel pour le recyclage, terreau d’une économie sociale durable.
* de sensibiliser les citoyens à la propreté et à la sauvegarde de l’environnement au moyen de « nudges » afin d’inciter la population à réagir favorablement.

(Si vous désirez vous impliquer davantage, vous pouvez placer cette phrase : )

 Nous serions ravis de vous rencontrer pour discuter de ces sujets.

Vous remerciant pour votre attention, veuillez recevoir nos salutations les plus respectueuses.

SIGNATURE

Avec le soutien de Monseigneur Delville, évêque de Liège